

**délibération :  
D\_2024\_4\_3**

L' an deux mille vingt quatre, le jeudi 11 avril à 20 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Mairie, sous la présidence de Monsieur JOUASSIN Emmanuel, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 12

Date de convocation du : 05 Avril 2024

Présents : 7

**Présents** : Madame CHALAI S Chantal, Madame ESCOUVOIS Mireille, Monsieur JOUASSIN Emmanuel, Monsieur LOHUES François, Monsieur MARCHAND Daniel, Monsieur SOUMAGNE Michel, Monsieur VALLEAU Fabrice

Votants : 9

**Pouvoirs :**

Madame LE PAPE Sylvie a donné pouvoir à Monsieur MARCHAND Daniel

Monsieur LEVEQUE Frédéric a donné pouvoir à Monsieur JOUASSIN Emmanuel

**Objet : Délibération Avis sur  
le Programme Pluriannuel  
de Travaux du SYBTB**

**Absent(s) :**

**Excusé(s)** : Madame BENON Fanny, Madame GUILLEBAUD Julie, Madame LE PAPE Sylvie, Madame PRAGOUT Marie, Monsieur LEVEQUE Frédéric

**Secrétaire de Séance** : Madame Chantal CHALAI S

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le programme pluriannuel de gestion des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure pour 2024-2033.

Le syndicat des rivières d'Agris (SyBTB) a sollicité une enquête publique du 26 février au 27 mars 2024 concernant la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau.

L'affichage a été fait en mairie durant cette période et aucune observation n'a été recensée.

**Après en avoir délibéré, à la majorité, (5 POUR, 4 ABSTENTIONS), le conseil municipal, décide :**

- Emet un avis favorable au programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure.

**Pour : 5 Contre : 4 Abstention : 0**

Emis le 11/04/2024, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le

Le Maire  
E. JOUASSIN

Le Maire  
E. JOUASSIN

